

## PEU IMPORTE QUI CONDUIT DU MOMENT QU'IL EST PRUDENT : LE NOM PROPRE DANS LA THÉORIE DES BLOCS SÉMANTIQUES

Margot SALSMANN  
Université de Neuchâtel

### RÉSUMÉ

*Pour la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), la signification des mots et des phrases ne doit rien à l'extralinguistique, la notion de référence est exclue de l'analyse sémantique. Cependant, il reste possible de s'interroger sur les rapports que le langage entretient à la réalité ou à la pensée, tout en s'appliquant à rester cohérent avec la conception de la langue que propose la TBS. Cette étude, à travers la question du nom propre, classiquement défini comme un des termes les plus référentiels, participe à cette réflexion : nous nous demanderons si la valeur sémantique d'un nom propre peut être établie sans avoir à supposer une relation de référence à l'individu qui porte ce nom.*

### ABSTRACT

*For the Semantic Blocks Theory (SBT), the meaning of words and sentences does not owe anything to the extralinguistic plan; the notion of « reference » is excluded from the semantic analysis. However, it is possible to interrogate the relations between language and reality or thought within the limits of the conception of language proposed by the SBT. This study, based on the problem of the proper noun, classically defined as one of the most referential terms, examines whether the semantic value of a proper noun can be established without assuming a referential relation with the individual who bears this name.*

### 1. INTRODUCTION AU PROBLÈME

Dès lors que l'on admet une conception argumentative de la langue, et, en particulier, sa version la plus radicale, la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), il peut apparaître surprenant de se demander quelles relations de référence entretient le langage à la réalité, car cette théorie propose une sémantique radicalement non référentielle, c'est-à-dire que la notion de

référence n'intervient à *aucun* moment de l'analyse sémantique. Admettre le cadre théorique de la TBS, c'est en effet accepter de ne jamais sortir de la langue : il n'est pas besoin de référer à la réalité ou à la pensée pour établir le sens d'un discours. Cependant, considérer que la fonction de la langue est argumentative, et non informative ou descriptive, ne conduit pas à refuser la possibilité du langage à se mettre en relation avec la réalité, de quelque manière que ce soit. Il est possible d'interroger les rapports que nous entretenons avec le réel, quand nous énonçons ou nous interprétons des discours, tout en veillant à rester cohérent avec la conception de la langue que propose la TBS : il s'agirait de penser une notion de référence qui ne soit pas au fondement du sens. C'est à cette réflexion que cette étude participe.

Dans la conception référentielle, la langue se voit attribuer une fonction informative ou descriptive : parler, c'est *dire quelque chose de quelque chose*, c'est attribuer un prédicat (*i.e.* ce qui est dit) à un sujet (*i.e.* ce dont on parle). Le discours le plus élémentaire est toujours double : il y a référence et prédication (Brentano 2008). C'est le terme en position de sujet qui assure l'ancrage dans le monde, en désignant ou en identifiant ce dont on parle, le référent auquel on attribue le prédicat. Il est entendu que les conditions d'applications référentielles d'une expression sont prévues dans la signification, c'est-à-dire que la possibilité de référer à certaines entités extralinguistiques dépend de la signification de l'expression en question. Une telle analyse de la prédication est véridative, l'entrelacement proposé dans le discours, entre le sujet qui désigne une entité extralinguistique et le prédicat qui caractérise cette entité, est évalué en termes de vrai et de faux ; aussi considère-t-on la structure propositionnelle *sujet + prédicat (thème + rhème ou objet + propos)* comme une image discursive dont il s'agit d'évaluer les degrés de correspondance avec son modèle, le réel le plus objectif.

Dans ce type d'approche, c'est donc la notion de *sujet* (logique et/ou grammatical), dans la structure propositionnelle *sujet + prédicat*, qui assure la mise en relation du discours à la réalité, puisque le terme en position de sujet, de par sa signification, a pour fonction de désigner l'entité extralinguistique sur laquelle porte la prédication. Or la TBS semble ne conserver que la notion de prédicat (lequel est argumentatif), la prédication n'est plus composée de deux actes, référer et prédiquer, mais d'un seul : parler, c'est uniquement prédiquer (*dire quelque chose*). En ce sens, le jugement argumentatif se présente comme le contraire du jugement thétique qui consiste uniquement à référer, en posant un sujet (Brentano op.cit.). Pour la TBS, la prédication consiste à construire un prédicat argumentatif et, ce faisant, à instaurer un certain *jeu de langage* (Wittgenstein 1953). Même si la structure *sujet + prédicat* peut être maintenue au niveau grammatical, il arrive que le sujet grammatical soit négligé au niveau de l'analyse sémantique en raison de sa non pertinence d'un point de vue argumentatif, et s'il ne l'est pas, c'est parce qu'il participe à la construction du prédicat argumentatif (Carel 2008, 2009 et 2011). Plus précisément, la TBS ne s'intéresse pas véritablement à la

structure syntaxique, ce qui importe est de savoir quels sont les éléments qui, dans un énoncé, apportent leur sens et jouent un rôle dans la construction du prédicat argumentatif<sup>1</sup>. Par exemple, le sens d'une pancarte telle que « Cette église est un lieu de prière », affichée à l'entrée d'une église touristique, n'est pas interprété comme un jugement double dans lequel on identifie un référent pour en dire quelque chose, mais comme un jugement simple, argumentatif, invitant au silence : *ceci est un lieu de prière donc soyez discret*. Il y a interdépendance sémantique entre les deux segments du prédicat argumentatif *A donc C* : un unique jugement est formulé, la séquence *A donc C* formant une unité sémantique insécable. Le sujet nominal *cette église* ne réfère pas (même avec la présence du déictique *cette*), mais évoque un discours (*ceci est un lieu de prière*) en contradiction avec un autre (*ceci est un lieu de tourisme*), de sorte que s'opposent deux jugements argumentatifs dont seul le second est mis en avant : *cette église est un lieu de tourisme donc on peut le visiter tranquillement* et *cette église est un lieu de prière donc on doit le visiter discrètement*. Dans cet exemple, le sujet grammatical a seulement pour fonction d'introduire des principes argumentatifs que le groupe verbal se contente d'organiser afin de construire un unique jugement, le prédicat argumentatif *ceci est un lieu de prière donc soyez discret*. Il s'agirait dès lors de déterminer ce que devient la notion de sujet logique dans la TBS. Comment cette théorie peut-elle rendre compte de l'acte de référence, entendu comme le fait d'indiquer verbalement ce dont on parle, de désigner ce sur quoi l'on va dire quelque chose ?

Dans l'idée de répondre à ces questions et d'esquisser une notion de référence compatible avec la TBS, cette étude se concentrera sur le nom propre (NP) et, plus précisément, sur le prénom *Pierre* dans l'énoncé « Pierre est prudent », car le NP incarne, classiquement, la fonction de référence par excellence : quelle que soit la manière dont on le décrit, comme pourvu ou dépourvu de sens, il servirait d'abord à référer à un particulier. Aussi, comment la TBS peut-elle décrire le mot *Pierre* sans le définir comme ce qui dénote l'individu Pierre ? L'énoncé « Pierre est prudent », qui constituera le fil rouge de cette étude, permet d'aborder la question de la référence sous deux angles : celui de la prédication (*Pierre* en tant que support du prédicat *être prudent*) et celui de la signification (*Pierre* en tant que représentant linguistique du référent Pierre). Le choix d'un exemple construit est motivé par les variations contextuelles auxquelles il peut donner lieu et qui induisent des jeux de langage différents, conduisant à appréhender le NP de façon différente dans chacun d'eux. Soulignons que cette étude ne traitera du NP que dans son emploi prototypique de *NP non modifié*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour une présentation de détail de la TBS, voir Carel (2011). Ducrot en propose une synthèse dans ce volume de *Verbum*.

<sup>2</sup> Les travaux consacrés au NP s'articulent autour de deux problématiques : la question du sens et de la référence (qui est la nôtre) et la question de ses divers emplois, comme

Dans un premier temps, nous présenterons les trois solutions apportées par la conception référentielle à la problématique du sens des NP : le NP a un sens descriptif (*i.e.* il signifie une ou plusieurs propriétés du porteur du nom) ; le NP est vide de sens (*i.e.* il a seulement pour fonction de désigner son porteur) et le NP a un sens de dénomination<sup>3</sup> (*i.e.* il donne comme instruction de chercher le référent porteur de ce nom). Dans un deuxième temps, à travers l'analyse sémantique de l'énoncé « Pierre est prudent », nous différencierons la conception de la prédication que propose la TBS de la conception traditionnelle, nous verrons alors que cette théorie ne recourt pas à la notion de référence pour établir la valeur sémantique du terme *Pierre*. Nous nous demanderons alors ce que nous *faisons* (ou tentons) quand nous prononçons un tel énoncé, en décrivant les jeux de langage que l'énonciation de celui-ci peut instaurer : en disant « Pierre est prudent », faisons-nous le portrait de Pierre, comme le défend la conception classique de la prédication, ou, par exemple, rassurons-nous quelqu'un en argumentant en faveur d'une situation où règne la sécurité ? Parlons-nous de Pierre afin de méditer sur son essence ou parlons-nous d'autre chose, comme de l'arrivée de Jean en voiture, afin d'inviter notre interlocuteur à le penser en sécurité, parce qu'un Pierre prudent le conduit ? À travers ces deux situations d'énonciation (artificielles), il s'agit de déterminer comment se présente la notion de sujet logique dans le cadre d'une analyse sémantique argumentative. Puisque Pierre peut ne pas être le thème du discours, nous nous interrogerons sur le rôle que joue son prénom dans l'énoncé. Ainsi, dans un troisième temps, nous chercherons à comprendre de quelle manière la TBS peut rendre compte de la signification du NP sans avoir à utiliser le concept de référence, tel qu'il est traditionnellement défini. Si l'on acceptait l'hypothèse que le NP *Pierre* a un sens, mais non pas de dénotation, ou, du moins, si l'on admettait la possibilité que la dénotation du NP importe moins que son sens, quelle serait alors la valeur sémantique de *Pierre* dans « Pierre est prudent » ?

## 2. LE NOM PROPRE DANS LA CONCEPTION RÉFÉRENTIELLE

La conception référentielle donne lieu à deux interprétations quant à la signification des NP, soit ils sont considérés comme vides de sens et ne signifiant rien d'autre que les individus dont ils sont le nom (Mill 1824 et Kripke 1972), soit ils sont considérés comme riches de sens, comme étant des descriptions définies « déguisées » (Frege 1892, Russell 1905, Searle 1958 et 1969, Strawson 1959). Une troisième interprétation a été proposée

---

lorsqu'il est modifié par un déterminant : « Un Pierre ne peut être que prudent » (Voir, entre autres, le chapitre X de Kleiber 1981 ou encore le n° 11 des *Carnets du Cediscor* consacré au sens du NP en discours, Lecolle *et al.* 2009).

<sup>3</sup> Cette dernière solution est celle de Kleiber (1996), elle résulte d'un réexamen de la définition du NP comme prédicat de dénomination, présentée dans Kleiber (1981).

par Kleiber (1981 et 1995) afin de résoudre les difficultés que soulèvent les deux premières : les NP ont un sens, mais celui-ci n'est pas descriptif, c'est un sens de dénomination, procédural, donnant pour instruction de chercher le référent porteur de ce nom.

Dans la perspective d'une théorie descriptive des NP, un NP ne réfère à un individu que dans la mesure où il présente un contenu descriptif qui correspond à cet individu, c'est-à-dire qu'il doit contenir des informations permettant l'identification du porteur de ce nom s'il veut pouvoir référer à lui. Une version faible et une version forte ont été proposées (*cf.* Kleiber 1981 : chap. XIV). Dans la première, le sens du NP ne s'identifie pas entièrement avec le particulier visé, le ou les traits descriptifs qui constituent le sens du NP se réduisent à des spécifications générales, lesquelles incarnent les essences nominales des individus, en ce sens que pour pouvoir réidentifier un particulier comme étant le même particulier que celui identifié précédemment, il faut savoir qu'il est le même X. Or X ne pourrait être qu'un nom commun. Dans la seconde, la version forte, le sens d'un NP est donné par une ou plusieurs descriptions définies permettant d'identifier univoquement le référent. Chez Frege (1892) et Russell (1905), le NP ne peut être défini que par une seule description définie, tandis que chez Searle (1958 et 1969) et Strawson (1973), il doit l'être par un ensemble bien défini de descriptions.

La thèse du sens descriptif des NP rencontre un certain nombre de difficultés (pour une présentation détaillée de celles-ci, voir Kleiber 1981 : chap. XIV). En ce qui concerne la version faible, l'application du principe d'identification est rendue difficile du fait que le sens donné au NP ne permet pas de déterminer le référent porteur du nom dans sa particularité, mais seulement dans ce qu'il a de commun avec d'autres individus. De plus, d'un point de vue sémantique, la version faible conduit à la synonymie des énoncés dont seuls les NP varient et rend tautologiques les énoncés d'identité référentielle « nom propre est nom propre ». Les difficultés soulevées par la version forte du sens descriptif des NP proviennent principalement du caractère contingent des informations inscrites dans le sens du NP. Dans le cas où le sens renvoie à une unique description définie (Frege 1892 et Russell 1905), il s'avère difficile de déterminer sur laquelle s'arrêter, d'autant plus que cette description définie est susceptible de varier d'un locuteur à l'autre. Ce qui n'est pas sans poser problème, puisque c'est le choix de cette description définie qui détermine si la proposition est tautologique ou synthétique. En outre, ces variations dans la signification rendent difficile l'analyse des énoncés contenant des attitudes propositionnelles. On rencontre des problèmes similaires quand le sens du NP est constitué par un ensemble de descriptions définies (Searle 1969, 1972 ; Strawson 1973).

Pour Kleiber, toutes ces difficultés résultent du caractère erroné de la théorie du sens identifiant des NP, le principe d'identification sur lequel elle repose étant faux : selon lui, le lien entre le particulier et le NP ne reposerait

pas sur des descriptions définies que le locuteur associerait au NP, mais sur un rapport de causalité (paraphrasable par une argumentation du type : *on a donné ce nom à X donc on l'appelle par ce nom*). Les arguments avancés par Kleiber pour justifier cette critique sont au nombre de quatre :

- a) On ne dispose pas de descriptions identifiantes pour tous les noms propres
- b) les descriptions fournies ne sont pas toujours univoques
- c) les descriptions ne sont pas toujours vraies
- d) leur vérité est une vérité contingente. (Kleiber 1981 : 376)

À cela s'ajoute le fait qu'un NP, à lui tout seul, n'est pas en mesure de décrire son porteur :

Ce qui fait l'originalité des noms propres et ce qui les rend d'une grande utilité d'un point de vue pragmatique, c'est précisément qu'ils permettent, lorsque nous parlons, de référer à des objets sans que nous ayons à nous poser de problèmes et à nous entendre sur les caractéristiques descriptives qui doivent constituer l'identité de l'objet. (Searle 1969 : 226)

De la même façon qu'on ne peut deviner le nom de quelqu'un seulement en le percevant, on ne peut identifier une personne en ne possédant que son nom. La thèse descriptive des NP rencontre donc des problèmes en raison du fait que le mode de donation du référent opéré par un NP n'est pas du même ordre que celui des descriptions définies uniques :

Mais qu'en est-il exactement dans le cas des noms propres proprement dits ? Si une expression se réfère à un objet déterminé sans faire intervenir *une* « manière d'être donné » particulière de cet objet ou *un* critère d'identification particulier pour cet objet, peut-on encore parler *du* sens de cette expression et d'une connaissance de ce sens susceptible de faire partie de la connaissance du langage auquel elle appartient. (Bouveresse 1978 : §5)

C'est pourquoi, pour Kleiber, le NP s'apparente davantage à un désignateur direct, « parce qu'il opacifie toute indication sur les propriétés et attributs du référent » (1981 : 315). De plus, le fait qu'un NP, à la différence d'une description définie, soit capable de saisir le particulier visé de manière constante, indépendamment des descriptions définies auxquelles il peut donner lieu ou indépendamment des « instances spatio-temporelles » sous lesquelles il nous apparaît, argumente en faveur d'un sens non descriptif des NP :

Mais alors que la catégorisation opérée par les noms communs ne gomme pas le statut d'occurrence ou d'instance des entités qu'elle rassemble, l'abstraction opérée par le nom propre, celle qui fait que l'on reconnaît dans une instance spatio-temporelle d'un objet, non pas une instance seulement, mais l'objet lui-même ou que l'on reconnaît deux instances spatio-temporelles différentes comme étant le même objet, ne retient pas qu'il s'agit d'occurrences ou d'instances différentes, mais met au contraire l'accent sur l'ipséité. C'est

dans cette opération d'individuation qu'il faut sans doute chercher l'origine du caractère non descriptif ou du statut de désignateur rigide du nom propre. Le fait de devoir reconnaître à travers ses différentes manifestations un objet comme étant le même, malgré précisément la diversité « descriptive » de ces manifestations, aboutit logiquement au statut adjectif ou rigide du désignateur qui opère une telle abstraction. (Kleiber 1995 : § 3.1.4)

Dans la perspective de Mill (1824) et Kripke (1972), les NP ne sont pas descriptifs, mais vides de sens. Pour Mill, employer le NP *Pierre* revient à attribuer à un individu la propriété de s'appeler *Pierre* afin de pouvoir dire quelque chose à son sujet :

Un nom propre joue le rôle d'un sélecteur ou d'un distingueur : il a pour fonction d'introduire une chose comme sujet possible de prédication. Donner un nom propre à un objet, ce n'est pas en dire quelque chose, mais en faire quelque chose dont on peut dire quelque chose. (Bouveresse 1978 : §10)

Les noms propres ne sont pas associés à des représentations, ils sont simplement attachés aux objets de manière arbitraire et ne dépendent en rien de leurs attributs. Pour Kripke également, le NP est important en lui-même, quelles que soient les représentations que nous lui associons. Pour qu'une description définie soit considérée comme essentielle à un individu et inscrite dans la signification de son nom, elle doit être vraie de lui quel que soit le monde que nous stipulons. C'est pourquoi, pour Kripke, les NP sont d'abord des « désignateurs rigides » : il y a identité du NP et de son porteur à travers les mondes possibles. Kripke s'oppose ainsi à la théorie descriptive des NP, qu'il juge fautive, et soutient une théorie causale de la référence selon laquelle un nom réfère à un objet par une connexion causale avec l'objet :

L'idée centrale de la théorie causale est que l'usage d'un nom propre comme *Aristote*, par exemple, désigne le célèbre philosophe Aristote, non en vertu des multiples renseignements vrais ou faux dont nous disposons sur lui, mais en vertu d'une chaîne causale qui conduit, maillon par maillon, de notre actuel emploi du nom au premier emploi du nom *Aristote* pour désigner Aristote. C'est ce mécanisme social qui nous permet de désigner Aristote par *Aristote*. Trois étapes doivent être distinguées : (i) l'acte de dénomination ; (ii) le premier emploi et (iii) la transmission. (Kleiber 1981 : 379)

Dans la perspective de la théorie causale, l'emploi d'un NP pour désigner un individu suppose qu'il y ait eu préalablement un acte de dénomination (un « baptême ») dans lequel cet individu a reçu ce NP : l'acte de dénomination instaure un lien référentiel constant entre le NP et son porteur, permettant une utilisation ultérieure de ce NP. L'emploi d'un NP suppose donc l'acquisition d'une compétence référentielle permettant d'utiliser celui-ci pour désigner l'individu en question, compétence qui est d'ordre mémoriel en ce sens que l'association d'un nom et d'un individu a pour vocation d'être durable et non limitée à une situation momentanée de discours. Si

l'identification d'un individu précis au moyen d'un NP est rendue possible, ce n'est donc pas en vertu de descriptions définies qui constitueraient son sens, mais en vertu de la capacité que nous avons de l'employer pour désigner cet individu, capacité qui relève de notre mémoire. Pour Kleiber, « le lien entre un nom propre et l'objet qu'il désigne n'est pas un lien qui relève de la sémantique linguistique » (1981 : 381), mais davantage de la psychologie ou des neurosciences. Les informations associées au NP seraient extralinguistiques.

Les recherches actuelles en neurosciences sur le lexique semblent accréditer l'idée que les noms sont, comme tous les objets, insérés dans un réseau d'empreintes neuronales, le cerveau utilisant les mêmes mécanismes pour se représenter le langage que pour se représenter les objets. Pour Pariente (1982), les noms propres sont associés à un faisceau de représentations *individuelles*, ils ne sont pas uniquement un instrument de référence. C'est pourquoi si quelqu'un nous apprenait que Sartre finalise un précis de logique modale, nous ne pourrions accepter une telle nouvelle sans sourciller : Sartre aurait-il changé ou nous tromperions-nous sur lui ?

[...] le trouble naît de la nécessité où l'on se trouve tout à coup de modifier les représentations qui étaient associées à un nom propre. Si celui-ci n'était en effet qu'un instrument de référence, simplement destiné à être substitué à une variable libre pour permettre d'assigner une valeur de vérité à un énoncé, mais dépourvu de tout contenu représentatif, il serait difficile, semble-t-il, d'expliquer pourquoi on peut être surpris par une affirmation, pourquoi on peut refuser et parfois refuser violemment de lui accorder crédit. (Pariente 1982 : 37)

Le NP est ainsi associé à un ensemble de représentations, propres au sujet parlant ou à son auditeur, et relatives à l'individu qu'il désigne ; il s'incorpore dans un réseau de certitudes et d'anticipations concernant son porteur. Ce qui explique que l'on puisse être conduit à refuser la possibilité d'une affirmation ou à avouer notre surprise ou notre déception face à elle. Cependant, cela n'implique pas que le lien qui unit un NP à telle ou telle représentation est nécessaire. Si les propriétés associées à un NP devaient être intouchables, il deviendrait impossible de concevoir des énoncés irréels ou de changer ce que l'on sait de quelqu'un, car dans le cas où Sartre aurait effectivement écrit un précis de logique modale, il faudrait bien pouvoir intégrer ce fait dans le complexe de représentations que nous avons de lui. Ce faisant, Pariente cherche à concilier la thèse selon laquelle le NP possède un sens avec le fait que la connaissance du NP ne donne aucune information par elle-même sur son porteur : un NP, tout en ne disant rien de son porteur, possède un ensemble de représentations, propres aux sujets parlants, mais celles-ci ne constituent pas pour autant une définition de l'individu porteur de ce nom, car le nom serait maintenu même si ces représentations devaient



être modifiées. De plus, il n'est pas indispensable de connaître ces représentations, ou d'en posséder, pour employer ce nom pour référer.

Pour Kleiber, même si les NP se présentent comme des désignateurs directs, la thèse selon laquelle ils seraient vides de sens est insoutenable, car elle n'explique pas comment se fait l'acte de référence :

On ne voit pas comment une forme, uniquement forme, ou, si cela a du sens, *un signe uniquement signifiant*, ou encore un signe « à une face », pourrait, sans rien d'autre, conduire vers un référent non présent. Dit autrement, il faut bien qu'il y ait des conditions d'emploi, c'est-à-dire du sens ! (Kleiber 1996 : 569)

Kleiber voit dans la possibilité d'interpréter un énoncé contenant un NP hors contexte (*i.e.* sans qu'il y ait eu un acte référentiel précis), la preuve que le NP a quand même du sens (*i.e.* des conditions d'emploi), puisque sa présence impose des contraintes sur l'interprétation en imposant le type de référent dénoté :

Qu'avais-je voulu montrer avec cet exemple *Paul a bu du Riesling* ? Une et une seule chose : qu'un interlocuteur qui ne sait pas qui est *Paul*, qui n'a pas l'appui de la connaissance du porteur du nom, ne considérerait pas pour autant la forme *Paul* comme vide de sens, de même que, dans la même situation de non connaissance du référent visé, il ne considérerait pas comme vide de sens la description définie *L'homme* de l'énoncé *L'homme a bu du Riesling*. Précisons ce qu'il faut entendre par *non vide de sens*. J'entends uniquement dire par là que tout référent ne peut être assigné au SN *Paul* de même que tout référent ne peut être assigné au SN *L'homme*. Autrement dit, même si l'identification n'est pas complète, le nom propre, similairement à *L'homme*, impose des contraintes sur cette interprétation, contraintes qui constituent précisément son sens. (Kleiber 1995 : § 2.1.2)

Selon lui, l'erreur des causalistes, en faisant le choix de relier directement le nom à son référent (*i.e.* un signe uniquement signifiant), serait liée à leur rejet de la conception référentielle du sens selon laquelle le sens d'un nom est une référence virtuelle, consistant dans les traits que doit satisfaire une chose pour être désignée par ce nom. Or, comme le propose Kleiber, on peut faire le choix d'un sens qui ne serait pas représentationnel, mais procédural :

[...] tout sens n'a pas à être exprimé en termes descriptifs ou prédicatifs, mais peut avoir le statut d'instruction ou de procédure indiquant à l'allocataire comment procéder pour trouver la bonne interprétation et, en l'occurrence, pour les expressions référentielles, comment accéder au référent [...] (Kleiber 1995 : § 3.1)

Pour Kleiber, le NP a un sens, mais celui-ci n'est pas descriptif ou prédicatif, il n'est pas composé de propriétés qui seraient vraies du porteur, il se limite à une *indication dénominative* et c'est à cette dernière que l'on doit la

possibilité de référer à un individu par son intermédiaire<sup>4</sup>. La thèse de Kleiber associe ainsi l'hypothèse sémantique à l'hypothèse causaliste :

[...] c'est parce que les NP ont un sens qui n'est pas identifiant qu'il faut faire intervenir la théorie causale pour rendre compte de leur lien référentiel. (Kleiber 1981 : 382)

Le NP a donc bien un contenu sémantique, lequel n'est pas constitué de descriptions identifiantes, mais d'une instruction invitant à chercher ou à trouver le référent porteur du nom en question. De la même manière que les déictiques sont des « symboles indexicaux », les NP seraient des « symboles dénominatifs » :

[...] ils sont à la fois des symboles, parce qu'ils ont un sens conventionnel et ce sont des marqueurs dénominatifs, parce que ce sens invite à retrouver en mémoire stable le référent porteur de ce nom. » (Kleiber 1995 : § 3.1.1)

Kleiber insiste sur le fait qu'un tel sens procédural impose des contraintes quant au type de référent visé, lequel doit être un particulier. En effet, si l'on veut éviter que les NP désignent tout et n'importe quoi, ce sens procédural doit s'accompagner d'une partie dénotationnelle ou descriptive :

[...] le fait de reconnaître une expression comme nom propre non seulement nous instruit que le référent visé est dénommé ainsi, mais nous indique aussi que l'entité est un particulier. (Kleiber 1995 : § 3.1.2)

[...] toute expression associée dans la mémoire à un particulier en vertu d'un lien dénominatif conventionnel stable sera donc un nom propre. (Jonasson 1995, cité par Kleiber 1995 : § 3.1.1)

Ainsi, suivant la conception référentielle du sens, nous avons trois manières possibles de décrire le NP : comme ayant une dénotation et non un sens (*i.e.* le NP est un désignateur rigide), comme ayant une dénotation et un sens descriptif (que ce soit une unique description définie ou un ensemble de descriptions définies), ou encore, comme ayant une dénotation et un sens procédural (*i.e.* le NP donne pour instruction de chercher ou de repérer le référent). Quelle que soit la solution avancée, il est entendu que le NP a un référent et que sa fonction principale est d'identifier ce référent de manière univoque. Aussi, nous nous demanderons, à travers cette étude, s'il est possible d'envisager la possibilité qu'un le NP n'ait pas de référence, mais

---

<sup>4</sup> Kleiber (1981) avait défini le sens du NP comme *un prédicat de dénomination : être appelé /N/*. Un NP était appréhendé comme l'abréviation dénominative du prédicat *le x appelé /N/*. Afin de tenir compte des nombreuses objections avancées à l'encontre de cette proposition, la principale étant que cette paraphrase dénominative est inadéquate à décrire les différents emplois des NP, Kleiber, dans son réexamen (1995), prend soin de distinguer prédicat de dénomination et dénomination : l'appellation n'est plus présentée comme une description ou une propriété du référent, mais comme une instruction à chercher ou trouver ce référent.

seulement du sens. Si tel était le cas, quel serait-il ? Dans le cas contraire, si la description du NP nécessitait de présupposer un référent, la TBS serait-elle capable de traiter son emploi, sans perdre le caractère aréférentiel qui la fonde ?

### 3. PRÉDICTION, ACTE DE RÉFÉRENCE ET JEUX DE LANGAGE DANS LA THÉORIE DES BLOCS SÉMANTIQUES

Dans le cadre de la TBS, dire « Pierre est prudent », c'est prédiquer la prudence de Pierre et, ce faisant, introduire dans la discussion certaines séquences argumentatives, lesquelles construisent un certain jeu de langage avec l'interlocuteur. La description de cet énoncé au moyen des outils de la TBS laisse à penser que peu importe qui est prudent, car c'est d'abord le terme *prudent* qui apporte son sens argumentatif et participe à la construction du prédicat argumentatif, le sujet *Pierre* étant anecdotique. En effet, pour établir le sens d'un énoncé, on le paraphrase par l'argumentation qu'évoquent les termes *argumentativement pertinents* de l'énoncé, tandis que les termes *anecdotiques* sont considérés comme inopportuns. Pour justifier le fait de ne conserver qu'un terme et d'écarter l'autre, on peut arguer qu'un terme argumentativement pertinent est celui dont on ne peut se passer pour construire le sens d'un énoncé : alors que je peux dire « machin est prudent » et *signifier quelque chose*, je ne peux pas dire « Pierre est machin » sans perdre le sens de l'énoncé (sauf dans le cas précis où je répondrais à la question « Qui est 'machin' ? »). Cependant, le terme *Pierre* ne disparaît pas de la description sémantique.

Il y a effectivement plusieurs niveaux par lesquels on peut appréhender une argumentation : au niveau des énoncés (« Pierre est prudent ») et des mots (*prudent*), au niveau des *enchaînements argumentatifs* qui paraphrasent l'énoncé (*s'il y a du danger alors Pierre prend des précautions*) ou au niveau des *aspects argumentatifs* qui construisent la structure formelle de l'argumentation (DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS). On dit du terme *prudent* qu'il est argumentativement pertinent au sens où il définit l'aspect argumentatif que construit l'énoncé, c'est-à-dire que l'énoncé met en œuvre un schéma argumentatif qui appartient à la signification de *prudent* et non de *Pierre*. Le terme *Pierre* ne disparaît pas pour autant, puisqu'il est présent dans l'enchaînement argumentatif qui réalise l'aspect argumentatif. Dans la TBS, ce qui distingue « Pierre est prudent » de « Marie est prudente » n'est pas l'aspect argumentatif exprimé par ces deux énoncés, à savoir DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, mais l'enchaînement argumentatif qui le concrétise : *s'il y a du danger alors Pierre prend des précautions* et *s'il y a du danger alors Marie prend des précautions*. Cette différence dans l'enchaînement argumentatif permet d'expliquer pourquoi on peut dire « Pierre est prudent, mais non Jean », alors qu'il est impossible de dire \*« Pierre est prudent, mais non Pierre ».

En des termes plus techniques, on nomme *constitutifs* les termes argumentativement pertinents, *évocateurs aspectuels* ou *caractérisants* les termes qui apportent leur sens dans l'énoncé sans pour autant construire l'aspect argumentatif, et *sélecteurs* ou *singularisants* les termes anecdotiques qui n'apportent pas leur sens dans la construction de l'aspect argumentatif (cf. Carel 2011 : 218-219 ; Carel et Ducrot 2012-2013). Dans « Pierre a eu la prudence de redescendre avant l'orage », seul le terme *prudence* est constitutif, il donne l'aspect argumentatif DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS ; les termes *redescendre* et *orage* sont des évocateurs aspectuels, ils font partie de la formulation en discours de l'aspect argumentatif DANGER (ORAGE) DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS (REDESCENDRE), mais ne le constituent pas – cette notion permet d'explicitier les décalages que l'on rencontre entre la matière d'un énoncé et l'aspect argumentatif que cet énoncé exprime ; enfin, le terme *Pierre* est sélecteur, il apparaît dans l'enchaînement argumentatif, mais ne participe pas à la construction de l'aspect argumentatif. Pour Carel, il s'agit de rendre compte du fait que, dans un discours, certains mots participent à la structure argumentative du discours en apportant leur signification soit en construisant l'aspect argumentatif (comme, dans notre exemple, *prudence*), soit en caractérisant l'aspect (comme *orage* et *redescendre*), et sont donc plus importants que d'autres, tel *Pierre*. Le fait de singulariser l'aspect ne participerait pas à la structure argumentative – c'est ce que nous questionnerons tout au long de cette étude.

Ainsi, en différenciant l'aspect argumentatif de l'enchaînement qui le réalise, la TBS rend compte *sémantiquement* des termes *Pierre*, *Marie* ou *Jean*, sans recourir à la notion de référence : le NP, en singularisant l'aspect argumentatif dans un enchaînement argumentatif, autorise certaines constructions linguistiques et en interdit d'autres. Ce n'est pas lui qui fournit l'aspect argumentatif, mais il participe à sa concrétisation de façon secondaire, au niveau de sa réalisation dans un enchaînement argumentatif. L'objet de cette étude est dès lors de déterminer si le NP *Pierre* est bien un terme singularisant (hypothèse 1), comme le défend actuellement la TBS, ou s'il participe à la construction de l'aspect argumentatif, soit en tant que terme caractérisant (hypothèse 2), soit en tant que terme constitutif (hypothèse 3).

À travers l'analyse sémantique de « Pierre est prudent », on peut voir que la nouvelle conception de la prédication que propose la TBS ne conserve de la conception traditionnelle que la notion de prédicat : seul le terme *prudent* est signifiant et participe à la construction du jugement argumentatif. Le NP *Pierre* est anecdotique au sens où il n'apparaît qu'en tant que singularisant de l'aspect argumentatif dans un enchaînement argumentatif. Il n'est pas besoin de supposer un référent, désigné par le nom *Pierre*, pour établir le sens d'un tel discours, c'est-à-dire qu'aucune identification n'est nécessaire pour comprendre ce qu'il signifie. Or considérer le terme *Pierre* comme ce qui singularise le prédicat argumentatif, n'est-ce pas en faire un support des

prédicats et retrouver ainsi ce que l'on nomme « sujet logique » ? Ne retrouve-t-on pas là la conception classique de la prédication ?

La conception référentielle repose sur l'idée que le prédicat « se réalise » dans le référent du sujet ; aussi, en affirmant que les sélecteurs *Pierre*, *Marie* et *Jean* concrétisent de façon secondaire l'aspect argumentatif, le singularisant, ne disons-nous pas la même chose ? Qu'est-ce qui nous empêche de voir dans cette concrétisation un acte de référence ? La singularisation qu'opèrent les sélecteurs ne consisterait-elle pas justement à renvoyer à des individus, à désigner ce dont on parle et ce à quoi on attribue le prédicat argumentatif DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS ? Avant d'esquisser des réponses possibles à ces questions, il faut d'abord se demander ce qu'on *fait* quand on dit « Pierre est prudent », c'est-à-dire quel est le coup joué par le locuteur d'un tel énoncé et dans quels jeux de langage prétend s'inscrire une telle prédication. Est-ce que l'on décrit Pierre ou est-ce que l'on fait autre chose ?

Pour déterminer la manière dont on peut entendre la notion de sujet logique dans la perspective de la TBS, il faut se rappeler qu'un discours tire son sens à la fois de la signification de la phrase qu'il exprime et de la situation dans laquelle celle-ci est énoncée (Ducrot 1984). Pour décrire la valeur sémantique d'un énoncé comme « Pierre est prudent » et comprendre le jeu de langage qu'il instaure, on doit tenir compte de son cadre pragmatique, de la situation d'énonciation dans laquelle il apparaît. C'est pourquoi on se demandera ce que fait le sujet parlant d'un tel discours, c'est-à-dire à quels jeux de langage peut servir son énonciation, en s'inscrivant dans une certaine situation. Avant de déterminer la fonction que remplit le terme *Pierre*, il faut donc tenir compte des deux types d'interprétations qui s'offrent à nous quant à l'emploi de cet énoncé : soit on considère, comme le soutient la conception classique de la prédication, que le sujet parlant est dans une situation dans laquelle il s'agit de décrire Pierre ou d'informer à son sujet, soit on envisage la possibilité qu'il fasse autre chose, comme rassurer quelqu'un par exemple.

Dans la première interprétation, suivant laquelle le sujet parlant se servirait de cet énoncé pour faire le portrait de Pierre, le sujet logique serait indiqué par le sujet grammatical : on parlerait de Pierre et on dirait ce qu'il est, avec le prédicat *prudent*. La notion de terme singularisant aurait alors, ici, la même définition que la notion de sujet logique : référer à ce dont on parle, identifier un individu auquel on attribue la propriété d'être prudent. Le terme *Pierre* aurait alors pour fonction d'identifier le référent qui « possède » l'aspect DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, et le prédicat argumentatif inscrit dans la signification du mot *prudent* servirait à décrire Pierre. Il s'agirait ensuite d'évaluer si l'on est en droit de faire une telle attribution : cet énoncé peut-il être considéré comme une « proposition vraie », conforme à la réalité objective, à ce qu'est vraiment Pierre ?

Dans la seconde interprétation, suivant laquelle le locuteur rassurerait quelqu'un au moyen de cet énoncé, le sujet logique ne serait pas le sujet

grammatical : on parlerait d'autre chose, comme d'une conduite en voiture sous l'orage, ou de Jean, conduit par Pierre, pendant un orage, et qu'il nous tarde de voir arriver. L'énoncé « Pierre est prudent », qui prédique une prise de précautions quand il y a du danger, construirait alors une réalité discursive dans laquelle la prudence de Pierre argumenterait ou légiférerait en faveur d'une situation où règne la sécurité de Jean, en vertu du prédicat argumentatif PRUDENT DC SÉCURITÉ, également inscrit dans la signification de *prudent* (i.e. en tant qu'argumentation externe). Le thème du discours pouvant ne pas être Pierre, la notion de terme singularisant que propose la TBS aurait alors une tout autre fonction que d'identifier ce dont on parle.

Admettons l'hypothèse référentielle et considérons que les exemples (1) et (2), ci-dessous, ont pour visée de faire le portrait de Pierre ou de décrire un fait dans lequel apparaît Pierre. Imaginons, pour ce faire, une situation dans laquelle des gens seraient amenés à formuler de tels énoncés : l'orage gronde, Pierre est parti en randonnée, deux amis s'inquiètent de son retour et chacun avance un argument en faveur d'un retour de Pierre, sain et sauf :

- (1) « Pierre est prudent, comme l'orage gronde, il va rentrer »
- (2) « Pierre est ponctuel, comme il a rendez-vous, il va rentrer »

L'enjeu de ce jeu de langage serait de formuler la raison pour laquelle Pierre pourrait être rentré de sa randonnée : est-ce parce qu'il est prudent ou est-ce parce qu'il est ponctuel ? Est-ce à cause de l'orage ou à cause d'un rendez-vous ? Si l'on regarde ces deux énoncés comme des descriptions de Pierre ou comme des descriptions d'un fait, le retour de Pierre, il est légitime de se demander si elles sont justifiées et de décider lequel de ces deux sujets parlants a raison, autrement dit, il s'agit de déterminer laquelle de ces réalités construites par le discours (un Pierre qui est prudent ou un Pierre qui est ponctuel) donne à entendre la vraie réalité. En des termes argumentatifs, on peut dire que les sujets parlants de (1) et de (2) créent des réalités discursives différentes par l'intermédiaire de ces deux énoncés, c'est-à-dire que chaque prédicat argumentatif appose sur la réalité une cohérence sémantique spécifique. Le discours, en s'énonçant, crée une réalité pour laquelle il légifère et contraint l'interlocuteur à saisir la situation avec les liens argumentatifs qu'il propose, ne serait-ce que pour comprendre le sens de l'énoncé.

Considérons que dans la réalité, il n'y a pas de lien<sup>5</sup>, il n'y a que des choses, diverses et disparates : de l'orage, un rendez-vous, un Pierre qui rentre de sa randonnée, des gens qui opèrent des liens entre toutes ces choses

---

<sup>5</sup> Dire que dans la réalité, il n'y a pas de lien est une thèse forte quant à la nature de la réalité. Aussi, devons-nous souligner qu'elle n'est en rien nécessaire. La TBS définit une certaine nature du langage – indépendante de ce qu'est la réalité ou la pensée – et non la nature de la réalité ou de la pensée. Le fait d'affirmer que dans la réalité, il n'y a pas de lien doit donc être entendu comme une hypothèse et non comme une thèse, car rien n'exige que ce soit le cas.

(les sujets parlants) et qui disent : « Pierre est prudent » ou « Pierre est ponctuel »... Dans la réalité, il n'y aurait pas de lien, car ce serait le discours qui opèrerait des liens entre ces choses, en apposant sur la réalité une certaine configuration linguistique, définie par les schémas argumentatifs inscrits dans le mot *prudent* ou dans le mot *ponctuel*. On peut ainsi paraphraser ces énoncés par les enchaînements argumentatifs suivants :

- (1') [prudent] *C'était dangereux donc Pierre a pris des précautions*  
 (2') [ponctuel] *Pierre avait un rendez-vous à telle heure et à tel endroit donc il y était*

Avec le terme *prudent*, dans l'énoncé (1), le sujet parlant interprète le retour possible et souhaité de Pierre comme une manière de prendre des précautions à cause du danger (à cause de l'orage), avec le prédicat argumentatif DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS. Avec le terme *ponctuel*, dans l'énoncé (2), le sujet parlant interprète le retour de Pierre comme une manière d'être à telle heure à tel endroit à cause d'un rendez-vous, fixé à ladite heure et au dit endroit, avec le prédicat argumentatif UN RENDEZ-VOUS À TELLE HEURE ET À TEL ENDROIT DC Y ÊTRE.

On pourrait donc dire de Pierre qu'il est prudent ou qu'il est ponctuel, ou encore qu'il est *trop mal* (peut-être sera-t-il rentré parce qu'il avait mal au ventre ?). À l'instar de la conception classique de la prédication qui cherche à évaluer les valeurs de vérité des énoncés, on pourrait se demander lequel de ces deux sujets parlants énonce la vérité, et confronter leurs énoncés au monde : les liens discursifs qu'ils opèrent entre les choses, avec les prédicats *prudent* ou *ponctuel*, sont-ils justifiés ? Retrouve-t-on ces liens dans la réalité ? Or, si l'on accepte la TBS, qui exclut la notion de référence, comment penser les valeurs vrai ou faux que l'on attribue traditionnellement au discours selon sa conformité ou non avec le réel, puisque ces notions reposent sur la relation de référence à la réalité ? Il semble cependant possible de questionner la valeur de vérité d'un discours en introduisant la notion de référence, non pas au niveau du sens du discours (au niveau sémantique), mais au niveau du jugement que l'on peut porter sur ce discours : juger de la validité d'une parole (de son caractère justifié ou non) serait évaluer son emploi, c'est-à-dire l'attribution d'un ensemble linguistique à quelque chose d'extérieur au langage, ou encore, ce serait estimer la prétention du discours à se faire passer pour le réel. La question du vrai et du faux porterait sur le contenu en tant qu'il prétend dire la réalité, sur sa valeur lorsqu'il est présenté comme une description d'un individu ou d'un fait : le locuteur a-t-il raison d'affirmer cette proposition ? S'il y a confrontation, elle n'est pas dans l'entrelacement des termes sujet et prédicat, mais entre le discours, qui est un tout et qui affirme un Pierre-qui-est-prudent ou un Pierre-qui-est-ponctuel, et la réalité.

En effet, de la même manière qu'il y a interdépendance sémantique entre les segments *danger* et *prendre des précautions* dans le mot *prudent*, ou entre les segments *un rendez-vous à telle heure et à tel endroit* et *y être à l'heure* dans le mot *ponctuel*, il n'y a qu'un Pierre-prenant-des-précautions-à-cause-du-danger, ou qu'un Pierre-qui-est-à-telle-heure-et-à-tel-endroit-à-cause-d'un- rendez-vous-à-la-dite-heure-et-au-dit-endroit. Il serait erroné de vouloir mettre en correspondance l'enchaînement *il y avait du danger donc prendre des précautions* avec un individu Pierre, tout comme il y aurait une erreur à mettre en relation cet enchaînement avec une propriété, isolée, occulte, la Prudence, qui existerait indépendamment du langage. Il n'y aurait pas un individu (Pierre), possédant des propriétés de manière essentielle, de même qu'il n'y aurait pas d'universel (la Prudence) s'incarnant dans un individu, il y aurait seulement un sujet parlant construisant une réalité discursive dans laquelle existe un Pierre prudent et à partir de laquelle il peut instaurer un certain jeu discursif. Dans la perspective de la TBS, le terme *Pierre* singulariserait seulement le prédicat argumentatif associé au mot *prudent*, il n'y aurait qu'un Pierre-prenant-des-précautions-à-cause-du-danger, une version en quelque sorte *nominalisée, personnalisée*, du prédicat argumentatif DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, du fait de l'énoncé « Pierre a été prudent ». De sorte que la notion de terme singularisant que propose la TBS ne correspond pas à la notion de support de la prédication, défendue par la conception classique de la prédication. Le NP *Pierre* ne sert pas à référer à un individu Pierre pour lui attribuer du sens, il personnalise un aspect formel dans un enchaînement argumentatif, il lui donne corps.

Ainsi, la vérité d'une prédication interviendrait après la question du sens, la « sortie vers l'extralinguistique » (Kleiber 1997) se jouerait au moment de l'attribution d'une valeur véridative au discours (au moment de son évaluation), au moment où nous nous demandons si nous sommes en droit d'employer cette argumentation personnalisée pour « décrire » la réalité, entendu que choisir d'employer tel ou tel terme pour décrire une situation, c'est accepter de la décrire au moyen des traits argumentatifs inscrits dans sa signification, le sujet parlant faisant le choix d'apposer cette cohérence sémantique sur le réel.

Or quand nous parlons en relation avec la réalité, quand nous disons ce qu'elle est et donnons le sentiment que nous la décrivons, est-ce bien cela que nous faisons ? Dire de Pierre qu'il est prudent, est-ce réellement faire son portrait et prétendre dire la vérité à son sujet ? Outre énoncer intentionnellement le réel le plus objectif, pourquoi un sujet parlant pourrait-il dire cela ? Imaginons une situation, une fête de famille, où de nombreuses personnes sont attendues, dont le petit-fils de M<sup>me</sup> X, Jean. Celui-ci ne sait pas conduire, c'est Pierre qui l'accompagne en voiture. Il y a de l'orage et ils tardent à arriver. M<sup>me</sup> X demande, *l'air inquiet*, « Que font-ils donc ? ». Marie, la sœur de Jean, interprète la question de sa grand-mère comme une question relative à la venue de Jean en voiture sous l'orage, et répond :



## (3) « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route »

Marie suppose que la grand-mère opère un lien entre l'orage et la non-arrivée de Jean : serait-il arrivé quelque chose à ce dernier à cause du danger ? En réponse à cette question, elle crée, de par son discours, une situation dans laquelle Jean est en sécurité, grâce à la conduite prudente de Pierre, elle instaure un jeu de langage au moyen du mot *prudent* et se sert de son potentiel argumentatif pour rassurer sa grand-mère, pour que celle-ci envisage l'arrivée de Jean sain et sauf, et non pas un accident du fait de l'orage.

En disant de Pierre, celui qui conduit, qu'il est prudent, Marie cherche à rassurer sa grand-mère, elle fait appel aux argumentations inscrites dans la signification de *prudent*, à son argumentation interne DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, et en particulier, à une de ses argumentations externes PRUDENT DC SÉCURITÉ (*cf.* présentation de la TBS par Ducrot dans ce volume). C'est la situation d'énonciation qui spécifie les argumentations potentiellement inscrites dans la signification d'un mot : énoncer « Pierre est prudent » dans une situation d'énonciation dans laquelle on s'inquiète de la venue de Jean en voiture, sous l'orage, serait à la fois signifier que s'il y a du danger sur la route, Pierre prendra des précautions, mais également que l'on peut, à partir de la prudence de Pierre, conclure – normativement – à la sécurité de Jean, dans un enchaînement du type : *Pierre conduit prudemment donc Jean est en sécurité sur la route*. Ce serait une manière de dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de leur arrivée. Le sujet logique d'un tel énoncé (ce dont on parle, le thème du discours) semble ainsi davantage être la conduite sous l'orage ou la sécurité de Jean que Pierre. La détermination du sujet logique d'un énoncé dépendrait ainsi du jeu de langage dans lequel s'inscrit son énonciation : soit l'on parle de Pierre pour dire ce qu'il est (on fait son portrait), soit l'on parle d'une conduite prudente sous l'orage pour penser la sécurité de Jean (on rassure).

Il ne s'agit pas là de décrire le monde et d'évaluer la validité de la parole de Marie, de déterminer si l'on peut considérer sa proposition comme vraie. Il n'y a pas de confrontation, terme à terme, entre le discours et la réalité. Dans cette situation d'énonciation, on ne parle pas de Pierre au sens traditionnel, car il ne s'agit pas de dire ce qu'est vraiment Pierre, de méditer sur son essence ; le but de Marie est de conduire sa grand-mère à envisager la sécurité de Jean. On remarquera en ce sens que quelqu'un qui répondrait à Marie « Non, Pierre n'est pas prudent » chercherait moins à mettre Marie dans le faux quant à la nature de Pierre qu'à mettre en pièce tout le jeu de langage que celle-ci a construit de par son discours : l'imprudence, une fois posée, peut légiférer en faveur d'une situation dans laquelle règne l'insécurité, avec l'argumentation externe associée au terme *imprudent*, IMPRUDENT DC INSÉCURITÉ. En refusant d'attribuer un caractère prudent à Pierre, un tel énoncé justifie l'inquiétude de M<sup>me</sup> X : on ne parle pas de Pierre, mais d'une conduite sous l'orage qui, si elle n'est pas prudente, présente un risque

d'accident et conduit à penser Jean comme étant en insécurité. Certes, le fait de nier le propos de Marie pourrait mener à la question de la vérité de son discours (Pierre est-il prudent ou pas ?), mais cette question concernerait moins le portrait de Pierre que les raisons que l'on a d'être inquiet.

Il serait possible d'arguer que nous ne tenons compte que de l'argumentation normative (pour rappel, les argumentations en *donc*) des alternatives associées aux mots *prudent* et *imprudent* (i.e. les argumentations externes). Que se passerait-il si quelqu'un objectait « Bien des gens prudents ont des accidents » ou « Même les gens imprudents n'ont pas d'accident » ? L'interlocuteur qui rétorquerait que même en étant prudent, on peut avoir un accident, c'est-à-dire qui rappellerait à Marie cette autre argumentation possible à partir du mot *prudent*, à savoir PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ (*il y a de la prudence pourtant il n'y a pas de sécurité*), ne remettrait pas en cause la conduite prudente de Pierre, mais contesterait le lien normatif entre les segments *prudence* et *sécurité*. En vertu de la signification de *prudent* (i.e. ses argumentations externes), une conduite prudente peut mener tout autant à la sécurité (avec un *donc*) qu'à l'insécurité (avec un *pourtant*)<sup>6</sup>. Le locuteur d'une telle argumentation ne refuserait donc pas le jeu discursif de Marie, comme dans l'exemple précédent, mais refuserait l'enchaînement de la prudence à la sécurité, et ce faisant, prolongerait à sa manière le jeu de langage de Marie, il reconnaîtrait son point de vue, tout en rappelant le point de vue contraire, à l'intérieur de la paire PRUDENT DC SÉCURITÉ / PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ.

Ainsi, le choix entre ces différents prédicats dépendrait du coup que veut jouer le sujet parlant, s'il veut rassurer ou maintenir l'inquiétude, mais à chaque fois, il s'agit moins de faire le portrait de Pierre que de se servir de son nom, de façon anecdotique, pour apposer sur la réalité les traits associés aux différents prédicats, inscrits dans la signification de *prudent* et d'*imprudent*. Le sujet parlant construit, dans et par son discours, une situation dans laquelle il y a un Pierre dont la conduite mène à la sécurité de Jean si elle est prudente, et à son insécurité si elle est imprudente. Aussi, quelle que soit la continuation du jeu de langage de Marie, on peut se demander s'il est besoin de savoir qui est Pierre, voire qui est Jean, pour comprendre un tel jeu de langage. Faut-il pouvoir *identifier* Pierre et Jean pour concevoir une situation dans laquelle la conduite prudente de Pierre conduit Jean à être en sécurité ? Que se passerait-il si quelqu'un demandait « Qui est Pierre ? » ? Pourrait-on faire l'économie de sa dénotation ? Si tel était le cas, pourquoi le sujet parlant aurait-il besoin de mentionner *Pierre* ?

---

<sup>6</sup> Ces deux argumentations sont structurellement inscrites dans la langue, aucune d'elles n'est plus légitime que l'autre (cf. Carel 1994).

#### 4. LE NOM PROPRE ET LA PERSONNALISATION DU PRÉDICAT ARGUMENTATIF

S'il n'est pas besoin de la notion de référence pour décrire le sens d'un discours, peut-on cependant s'en passer complètement ? N'importe-t-il vraiment pas de savoir qui est Pierre pour comprendre le jeu de langage de Marie, quand elle dit « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route » ? Peut-on comprendre ce qu'elle fait en disant cela, si l'on ne sait pas que Pierre est le conducteur de la voiture dans laquelle se trouve Jean ? Il s'agit donc de déterminer s'il est besoin de connaître les référents des groupes nominaux pour participer à une conversation, ou, du moins, pour y participer pleinement. De plus, le sujet grammatical n'intervient-il vraiment pas dans la construction du sens de l'énoncé ? Si l'on admettait que le terme singularisant *Pierre*, en tant que support du prédicat argumentatif, personnalise celui-ci, cela n'aurait-il pas des conséquences sur le sens du discours et sur sa portée discursive ?

Revenons à notre exemple, imaginons qu'en réponse à la parole de Marie, M<sup>me</sup> X demande : « Qui est Pierre ? ». Que cherche à faire M<sup>me</sup> X en posant cette question ? Veut-elle pouvoir identifier l'individu Pierre ou veut-elle comprendre en quoi celui-ci la concerne ? On peut interpréter cette exigence d'identification de deux façons : comme le propose Searle (1972), M<sup>me</sup> X exigerait de Marie qu'elle fournisse une description identifiante de Pierre, de façon à pouvoir l'identifier à l'exclusion de tous les autres individus. On pourrait également envisager le fait que M<sup>me</sup> X attend que Marie lui explique pourquoi elle parle d'un Pierre prudent, la pertinence d'un discours pouvant également être justifiée par une description identifiante. Pour Searle, il est entendu que, pour mener à bien un acte de référence, le sujet parlant doit employer une expression identifiante permettant à son interlocuteur d'isoler dans le continuum des choses celle dont il parle et à laquelle il attribue le prédicat. En disant « Pierre est prudent », le sujet parlant s'engage à fournir une identification au cas où son interlocuteur demanderait qui est Pierre : « l'ami de Jean », « son colocataire pendant qu'il était à l'université », « le frère de Jacques », « le conducteur de la voiture », etc. Si l'interlocuteur n'était pas en mesure d'identifier Pierre, du fait qu'il ne le connaît pas, il pourrait se contenter d'une expression identifiante comme « le conducteur de la voiture dans laquelle se trouve Jean ». Ce qui importe, c'est que l'interlocuteur puisse comprendre l'acte de prédication, par rapport auquel l'acte de référence est secondaire. Il semble donc, dans notre exemple, que la mention de Pierre se résumerait à désigner le conducteur de Jean pour pouvoir dire qu'il est prudent et argumenter en faveur de la sécurité de Jean. Le NP *Pierre* ne serait pertinent que parce qu'il est le support du prédicat *prudent*, lequel oriente vers la sécurité. En ce sens, à la question de M<sup>me</sup> X, Marie peut se contenter de répondre « Pierre, celui qui conduit Jean », sans faillir à la loi d'exhaustivité du discours. Il n'est pas besoin de

donner davantage d'informations pour expliciter son jeu de langage, invitant à penser Jean en sécurité.

Or, même si Marie semble ici se conformer aux règles conversationnelles, en donnant à son interlocutrice une description définie susceptible d'expliciter pourquoi elle parle de Pierre, son premier énoncé (« Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route ») apparaît en revanche inapproprié, puisque sa grand-mère ne sait pas qui est Pierre et qu'elle ne peut pas, par conséquent, découvrir par elle-même, par la seule mention du NP *Pierre*, quelle est la description définie signifiée par ce dernier. Comme le souligne Kleiber (1981), le fait qu'un NP puisse désigner le référent de manière directe et opaque (*i.e.* un NP ne dit rien des propriétés de son porteur) indique le type de « présomption identifiante » qu'a le locuteur vis-à-vis de son interlocuteur quand il emploie un NP plutôt qu'une description définie :

Dans un acte de référence définie unique, le locuteur présume que l'expression référentielle utilisée permet à l'interlocuteur d'identifier ou de réidentifier le particulier visé. Le nom propre quant à lui ne permet que la réidentification, puisque l'interlocuteur doit au préalable connaître le porteur du nom, alors que dans le cas d'une description définie, il peut acquérir cette connaissance grâce aux éléments descriptifs que contient la description. (Kleiber 1981 : 320)

Les conditions d'emploi d'un NP sont ainsi plus contraignantes que celles d'une description définie, laquelle a comme caractère spécifique de pouvoir construire un objet de référence, alors que le NP ne le peut pas :

Comparée au nom propre, la description définie offre l'avantage de permettre un acte de référence unique à propos d'un individu « inconnu » au départ de l'interlocuteur (Kleiber 1981 : 320)

Notre exemple serait donc l'illustration d'un échec référentiel, puisque Marie, en répondant « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route » à l'inquiétude de sa grand-mère, exprimée par la question « Que font-ils donc ? », fait mauvais usage de l'expression *Pierre*, sa grand-mère étant incapable d'identifier le référent visé. Marie aurait donc dû préférer à l'emploi du NP *Pierre* celui de la description définie *celui qui conduit Jean*, qui aurait été beaucoup plus efficace du point de vue de l'identification référentielle.

Dans le cadre de la TBS, cela est également problématique, non pas parce que l'énoncé de Marie est en échec référentiel, mais parce que le segment *Pierre est prudent* apparaît comme déconnecté du segment suivant *Jean est en sécurité sur la route*. En effet, si M<sup>me</sup> X ne sait pas qui est Pierre, ou, du moins, si elle ne sait pas qu'il est le conducteur de Jean, elle ne peut pas trouver l'enchaînement argumentatif qui relie la prudence de Pierre à la sécurité de Jean et qui concrétise l'aspect argumentatif PRUDENCE DC SÉCURITÉ. C'est pourquoi Marie, en précisant que Pierre est celui qui conduit Jean, déclare licite son énoncé « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route », elle explicite son enchaînement argumentatif. Ce faisant, elle

ne singulariserait pas seulement le prédicat argumentatif dans un enchaînement argumentatif (hypothèse 1), mais donnerait à ce dernier des caractérisants (hypothèse 2) : *s'il y a sécurité sur la route de Jean, c'est parce qu'il y a prudence de son conducteur Pierre*. Autrement dit, en disant que Pierre est le conducteur de Jean, Marie ne donnerait pas seulement corps au prédicat argumentatif PRUDENCE DC SÉCURITÉ dans un enchaînement argumentatif du type *Pierre est prudent donc Jean est en sécurité sur la route*, elle caractériserait, par sa formulation en discours, ce prédicat argumentatif : le terme constitutif resterait le terme *prudent*, puisque c'est lui qui construit le prédicat argumentatif exprimé par l'énoncé, mais ce prédicat argumentatif serait évoqué, en discours, par les termes *Pierre, le conducteur de Jean et sécurité sur la route du passager Jean*, donnant lieu à un enchaînement argumentatif plus explicite : *le conducteur de Jean, Pierre, est prudent donc le passager Jean est en sécurité sur la route*

On pourrait toutefois objecter que l'explicitation que donne Marie de son discours semble maintenir une certaine forme de référence, puisqu'il s'agit d'identifier Pierre, même si ce n'est que vaguement, comme étant le conducteur de Jean. Or, dans la perspective de la TBS, la description définie *celui qui conduit Jean* ne décrirait pas le référent Pierre par une de ses qualités, Être le conducteur de Jean, mais expliciterait l'emploi que fait Marie du NP *Pierre*. Il reste cependant à déterminer si le descripteur *celui qui conduit Jean* peut appartenir à la signification d'un NP, tel *Pierre*, indépendamment de son porteur, le référent Pierre, en d'autres termes, si on peut établir la description définie qui constitue le sens d'un NP indépendamment du référent dont elle est la description.

Imaginons encore que la grand-mère soit un peu sourde et qu'elle redemande : « Qui est Pierre ? », il serait possible de répondre, d'une voix forte et bien audible : « Pierre. C'est celui qui conduit la voiture. Il est prudent. Il est prudent. Ne t'inquiète pas ! ». Poussons un peu plus loin, et imaginons qu'elle soit vraiment sourde et qu'à force de « Qui ? », un interlocuteur impatient réponde, excédé : « Peu importe qui conduit, Jean est en sécurité sur la route ! ». Peu importe qui conduit du moment qu'il est prudent ? On pourrait en effet conclure que l'identité de Pierre, ou son identification, n'est pas pertinente, car ce qui semble le plus décisif pour la discussion est de penser Jean en sécurité, en se fondant sur le *fait discursif* (la réponse de Marie) que le conducteur de la voiture dans laquelle se trouve Jean est prudent.

Dès lors, si la mention du NP *Pierre* ne se réduisait qu'à signifier la description définie *celui qui conduit Jean*, on pourrait se demander si le NP apporte sa signification dans la construction du prédicat argumentatif, c'est-à-dire qu'il n'aurait pas seulement pour fonction de le personnaliser au niveau de sa concrétisation dans un enchaînement argumentatif (hypothèse 1) ou encore de le caractériser dans une mise en discours (hypothèse 2), mais également d'influencer la structure de l'aspect argumentatif, en constituant

ce dernier (hypothèse 3). Ainsi, il s'agirait de savoir si le NP est : 1) un terme singularisant, il n'apporte pas son sens dans la construction du prédicat argumentatif – c'est l'hypothèse de départ ; 2) un terme caractérisant, il apporte son sens dans l'enchaînement argumentatif sans être pour autant constitutif de l'aspect argumentatif, c'est-à-dire qu'il influence la structure argumentative de l'énoncé en étant à l'origine de ce qui différencie l'enchaînement argumentatif et l'aspect (*i.e.* c'est à lui qu'on doit le décalage entre la matière de l'argumentation et son schéma formel) – c'est l'hypothèse que nous venons de soulever dans les paragraphes qui précèdent ; 3) un terme constitutif, il participe à la construction du prédicat argumentatif en apportant son sens – c'est l'hypothèse que nous allons interroger dans les paragraphes qui suivent.

Dans la perspective de la TBS, on se rappelle que les noms ont un sens, consistant en un ensemble d'argumentations, mais qu'ils n'ont pas de dénotation, puisque la notion de référence est exclue. En prolongeant l'idée selon laquelle le NP, en tant que singularisant ou caractérisant, spécifie le prédicat argumentatif en le concrétisant dans un enchaînement argumentatif, on pourrait se demander si la signification argumentative qu'apporte le NP ne serait pas une personnalisation du prédicat, au niveau de sa construction même (*cf.* hypothèse 3). Il ne s'agirait pas seulement de dire que c'est une version nominalisée ou personnalisée du prédicat argumentatif au niveau de l'enchaînement argumentatif, mais qu'il y a véritablement action sémantique du NP sur le prédicat. Dire « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route » à M<sup>me</sup> X, qui s'inquiète de l'arrivée de Jean en voiture sous l'orage, serait exprimer bien plus que le prédicat PRUDENT DC SÉCURITÉ ; le NP *Pierre*, en apportant sa signification, à savoir la description définie *le conducteur de Jean*, participerait à la construction du prédicat argumentatif en le spécifiant : CONDUITE PRUDENTE DC SÉCURITÉ SUR LA ROUTE.

Ce serait par l'intermédiaire du sujet logique (*i.e.* ce dont on parle, à savoir la conduite sous l'orage ou la venue de Jean en voiture) ou du cotexte (les explicitations de Marie), plutôt que par l'intermédiaire du référent Pierre, que la signification du NP serait définie, autrement dit que la description attachée au NP serait établie : *Pierre* signifierait *celui qui conduit Jean*, car si l'on parle de Pierre, c'est uniquement parce qu'il conduit la voiture dans laquelle se trouve Jean, et non pas parce qu'il existe, qu'il est son ami ou qu'il a été son colocataire pendant qu'il était à l'université. Dans cette perspective, on pourrait considérer que le reproche que l'on fait à l'encontre de la thèse d'un sens descriptif des NP, quant au caractère contingent de la ou des description(s) définie(s) choisie(s) pour constituer le sens d'un NP, est écarté, compte tenu du fait que la description définie qui constitue le sens du NP *Pierre* n'est pas prélevée de manière aléatoire parmi toutes les descriptions définies possibles concernant le référent Pierre, mais est établie en fonction du contexte ou du cotexte, lesquels exigent une description définie plutôt qu'une autre. En revanche, un tel sens reste contingent,

puisque'il est susceptible de varier selon le cotexte / contexte et n'est pas inscrit en tant que tel dans la signification du mot *Pierre* : ce ne serait pas un fait de langue, mais un fait de discours.

Pour véritablement évacuer toute référence à l'individu Pierre, même si celui-ci est réduit à n'être que le conducteur de Jean, on pourrait paraphraser « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route » par un enchaînement argumentatif impersonnel *on conduit prudemment Jean donc il est en sécurité sur la route*, concrétisant l'aspect CONDUITE PRUDENTE DC SÉCURITÉ SUR LA ROUTE.

### CONCLUSION

Ainsi, on a pu voir que contrairement à ce que défendrait une conception référentielle classique, le sujet logique d'un énoncé tel que « Pierre est prudent » n'est pas nécessairement donné par le NP *Pierre* et qu'il varie selon le jeu de langage dans lequel cet énoncé apparaît. Certes, dans le jeu de langage de la description, c'est bien le NP *Pierre* qui désigne ce dont on parle et ce à quoi on attribue le prédicat *prudent* mais, dans le jeu de langage dans lequel le sujet parlant cherche à rassurer quelqu'un, le sujet logique est à chercher dans la situation d'énonciation : on parle d'une conduite en voiture sous l'orage, de Jean dont on s'inquiète de l'arrivée... Dans le cadre de la TBS, le NP *Pierre*, qui ne peut pas avoir pour fonction d'identifier un référent, puisque la notion de *référence* est exclue, servirait de support à la prédication au sens argumentatif du terme, c'est-à-dire qu'il personnalisait les prédicats argumentatifs inscrits dans la signification de *prudent*, que ce soit de manière interne ou externe ; il jouerait un rôle sémantique uniquement de manière anecdotique, du fait qu'il n'est pas constitutif du sens argumentatif de l'énoncé. Or nous avons vu que contrairement à la fonction sémantique que lui donne habituellement la TBS, à savoir être un simple sélecteur, se contentant de singulariser l'enchaînement argumentatif sans pour autant participer à la construction du prédicat argumentatif (cf. hypothèse 1), il pourrait être soit un évocateur aspectuel, c'est-à-dire un terme qui apporterait son sens en caractérisant le prédicat argumentatif dans un enchaînement argumentatif comme *prudence du conducteur Pierre donc sécurité de Jean sur la route* (cf. hypothèse 2), soit un terme constitutif, c'est-à-dire un terme qui non seulement apporte son sens en personnalisant le prédicat argumentatif dans un enchaînement argumentatif, mais également en participant à sa construction : l'énoncé « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route » serait paraphrasé par l'enchaînement argumentatif *on conduit prudemment Jean donc il est en sécurité sur la route*, concrétisant l'aspect CONDUITE PRUDENTE DC SÉCURITÉ SUR LA ROUTE (cf. hypothèse 3). Dire de *Pierre* qu'il est *celui qui conduit* ne serait pas référer à l'individu Pierre par une de ses propriétés, mais définir le NP *Pierre*, lequel serait rendu équivalent à la description définie *celui qui conduit Jean*, laquelle serait à

chercher dans le contexte d'énonciation ou dans le cotexte et aurait pour sens un aspect argumentatif, et non pas le référent Pierre ou une de ses propriétés.

Toutefois, une autre hypothèse pourrait être envisagée. Elle serait inspirée de la première solution de Kleiber (celle de 1981) selon laquelle le NP a pour sens le prédicat de dénomination *être appelé* /N/. Ce prédicat de dénomination correspondrait au prédicat argumentatif : ON A DONNÉ LE NOM /N/ À X DC ON APPELLE X PAR LE NOM /N/, inscrit dans l'expression *être appelé* /N/. Dès lors, il y aurait deux contenus communiqués par l'énoncé « Pierre est prudent, Jean est en sécurité sur la route », un contenu mis en arrière (<On a donné le nom /Pierre/ à X (le conducteur de Jean) donc on l'appelle Pierre>) et un contenu mis en avant (<conduite prudente donc sécurité sur la route>). On retrouverait là l'idée du présupposé d'existence dont la vérité, selon Frege (1892), n'est pas nécessaire à la compréhension du sens de la phrase, mais qui doit être vrai quand on recherche la dénotation de celle-ci (*i.e.* sa valeur de vérité).

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUVERESSE J. (1978). L'identité et la signification des noms propres chez Frege et Kripke. Récupéré sur *Collège de France. Études de philosophie du langage* [en ligne] : <http://books.openedition.org/cdf/1957>
- BRENTANO F. (2008). *Psychologie du point de vue empirique (1874-1911)*. Paris : Vrin.
- CAREL M. (1994). L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier. *Langage et Société* 70, 61-81.
- CAREL M. (1998). Prédication et argumentation. *Fórum linguístico* 1, 1-17.
- CAREL M. (2008). Analyse sémantique et analyse textuelle. *Estudos Linguísticos / Linguistic Studies* 1, 35-49.
- CAREL M. (2009). L'ambivalence argumentative : la sous-détermination des énoncés par les phrases. In : V. Atayan, D. Pirazzini (éds), *Argumentation : théorie – langue – discours*. Francfort : Peter Lang, 123-142.
- CAREL M. (2011). *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : Honoré Champion.
- CAREL M., DUCROT O. (2012-2013). Séminaire *Temporalité, argumentation et récit*. EHESS, Paris.
- DUCROT O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- FREGE G. (1892). Sens et dénotation. In : *Écrits logiques et philosophiques*. Paris : Seuil, 1971, 102-126.
- KLEIBER G. (1981). *Problème de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksiek.



- KLEIBER G. (1995). Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après. In : M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*. Paris : Klincksieck, 11-36.
- KLEIBER G. (1996). Noms propres et noms communs : un problème de dénomination. *Meta : journal des traducteurs / Meta : translators' journal* 41, n. 4, 567-589.
- KLEIBER G. (1997). Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? *Langages* 127, 9-37.
- KRIPKE S. (1972). *La logique des noms propres*. Paris : Minuit, 1982.
- LECOLLE M., PAVEAU M.-A., REBOUL-TOURÉ S. (2009). Le sens des noms propres en discours. *Les carnets du Cediscor* 11, 9-20.
- MILL J.-S. (1824). *Système de logique déductive et inductive*. Bruxelles : Mardaga, 1995.
- PARIENTE J.-C. (1982). Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles. *Langages* 16, n. 66, 37-65.
- RUSSELL B. (1905). On denoting. *Mind* 14, n. 56, 479-493.
- SEARLE J.R. (1958). Proper Names. *Mind* 67, n. 266, 166-173.
- SEARLE J.R. (1969). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann, 1972.
- STRAWSON P.F. (1959). *Les individus*. Paris : Seuil, 1973.
- WITTGENSTEIN L. (1953). *Recherches philosophiques*. Paris : Gallimard, 2004.